

# «Le personnel tourne trop souvent»

**AGGLO** • *Un postulat a été déposé jeudi soir lors du Conseil d'agglomération. Jugeant le taux de rotation au sein de son administration «anormalement élevé», il demande un audit externe des ressources humaines de l'agglomération.*

**FRANCIS GRANGET**

Entre les comptes 2013 équilibrés acceptés à l'unanimité et deux crédits d'étude adoptés malgré les craintes de la commission financière, le Conseil d'agglomération de Fribourg a vécu, jeudi, une soirée relativement calme (lire ci-après). Au vu des interventions faites à l'heure des divers, la prochaine séance de l'agglomération s'annonce en revanche beaucoup plus animée.

Par le biais d'un postulat, Bruno Marmier, conseiller communal à Villars-sur-Glâne, demande ainsi un audit externe sur la gestion des ressources humaines, la répartition des tâches, le fonctionnement interne et la stratégie de recrutement au sein de l'administration de l'agglomération. Un audit qui, précise-t-il, «doit inclure les collaborateurs ayant quitté l'agglomération». Dans le développement de son postulat, cosigné par François Grangier, Adrian Etter et Benjamin Gasser, tous trois de Villars-sur-Glâne aussi, et Rainer Weibel, de Fribourg, Bruno Marmier constate que «le taux de rotation au sein du personnel de l'agglomération est anormalement élevé».

Sur les huit personnes qui travaillent aujourd'hui pour l'agglomération, une seule y est depuis cinq ans: sa directrice Corinne Margalhan-Ferrat. Et une seule autre y œuvre depuis plus de deux ans. Bruno Marmier s'en inquiète donc: «A l'heure où l'agglomération entre dans la phase de réalisation des mesures, il est indispensable que son administration puisse atteindre une vitesse de croisière et assurer une coordination et un suivi de qualité.»

Président du comité de l'agglomération, René Schneuwly a promis de répondre au postulat lors de la prochaine séance. En début de soirée, il avait d'ailleurs pu annoncer que l'agglomération, «qui bénéficiera d'une nouvelle manne fédérale de quelque 30 millions de francs pour la période 2015 à 2018», a pu se permettre d'engager un coordinateur pour la mise en œuvre des mesures du plan directeur régional: Gonçalo Bico.

## «Et si on fusionnait?»

Toujours dans les divers, Josef Stadler a déposé une motion demandant que les statuts soient changés pour permettre à la

commune de Guin, qu'il représente au sein du Conseil d'agglomération, de quitter l'agglomération avant 2013. Pour rappel, les citoyens de Guin, «dont une majorité était déjà opposée à y entrer en 2008», ont voté à 54,6% le 9 février en faveur d'une sortie de l'agglomération.

Une dernière intervention, émanant du vice-syndic d'Avry Michel Moret, propose de fusionner les communes actuelles de l'agglomération. Un projet qui, selon lui, «va clairement dans le sens d'un centre cantonal fort, poserait des bases saines pour un élargissement de l'agglomération vers la Sarine et la Singine, et serait une façon positive de rebondir suite aux coups d'arrêts liés à 2C2G (ndlr: Englisbourg), à Fribourg - Villars-sur-Glâne - Marly ainsi qu'à Guin».

L'agglomération n'ayant pas le pouvoir de le faire elle-même, Michel Moret lance donc «un vibrant appel aux représentants des dix exécutifs présents dans l'agglomération pour initier et soutenir dans leurs communes respectives une telle démarche et lancer une étude de fusion», dont il estime le coût à quelque 100 000 francs. |

## DEUX CRÉDITS D'ÉTUDE ACCEPTÉS

Le Conseil d'agglomération a adopté à l'unanimité jeudi, à Fribourg, les comptes de fonctionnement 2013. «Équilibrés», ils présentent un total des charges de 25,7 millions pour des recettes équivalentes. Un crédit d'investissement pour deux études de mise en œuvre du Projet d'agglomération de deuxième génération (PA2) a également été soumis au vote. Parce que l'un des deux objets avait été préavisé négativement par la commission financière, il a été décidé de les voter séparément.

**Acceptée à l'unanimité**, la première étude devisée à 70 200 fr. concerne l'accessibilité à la gare de Givisiez, qui va être déplacée et modernisée. L'agglomération la financera à hauteur de 18 400 fr., comme les TPF et la commune de Givisiez, et le

canton versera 15 000 fr. La seconde étude, qui veut promouvoir des espaces ouverts (zones vertes ou places de jeux) en ville, a passé la rampe après un long débat avec 23 oui, 10 non, 7 abstentions. Plus que le montant (25 000 fr. pour 2014), le fait que le crédit de 270 000 fr. soit saucissonné en quatre tranches et qu'il dépende d'une décision de la Confédération pour la moitié du montant a dérangé plus d'un conseiller. «Si Berne refuse de le soutenir, on redimensionnera le projet, a promis le comité de l'agglomération. De toute façon, c'est un investissement nécessaire en vue du PA3.»

**Enfin, quatre subventions** pour des mesures de mobilité déjà réalisées ont été approuvées pour un montant total de 360 000 fr. FG